

PROCÈS VERBAL

Conseil d'établissement Le mercredi 17 février 2021 (Via l'application Zoom)

Étaient présents :

Direction	Membre du personnel	Parents
Mélanie Mercier	Charlène Mongeon	Kathleen Leblanc
	Diane Montembeault	Françoise Lessard
	Isabelle Pitre	Alexandre Bouchard
	Charline Turpin	Abbas Sabbagh
	Marie-Naël Dumont	Mélanie Jetté
	France Poirier	Sonia Raizenne
	Mireille Desroches	Alexandre Yergeau

Étaient absents :

Josiane Rodgers
Vicky Boisvenue (parent substitut)
Mathieu St-Maurice (parent substitut)

1- Mot de bienvenue et ouverture de la rencontre à 18h02

Mme Jetté souhaite la bienvenue aux membres.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Yergeau demande d'ajouter deux points à varia : mise à jour sur la concentration du plomb dans l'eau et qualité de l'air. L'ordre du jour est accepté.

Résolution CE 20-21-16 Proposé par Mme Pitre Adoptée à l'unanimité

3- Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 novembre 2020

Une correction est apportée dans la liste des membres du personnel. Le procès-verbal du 25 novembre 2020 est adopté.

Résolution CE 20-21-17 Proposé par Mme Raizenne Adoptée à l'unanimité

4- Parole au public

Aucun membre du public n'est présent.

5- Présentation de la révision budgétaire 2020-2021

Mme Mercier présente le document de la révision budgétaire 2020-2021.

6- Attestation des montants reçus par notre établissement pour les mesures protégées – Année scolaire 2020-2021

Mme Mercier présente le document « Attestation des montants reçus par notre établissement pour les mesures protégées – Année scolaire 2020-2021 ». Elle atteste que les montants ont été remis à l'école.

Résolution CE 20-21-18 Proposé par M. Bouchard Adoptée à l'unanimité

7- Autorisation(s) de sorties éducatives

Aucune demande de sortie n'est présentée.

8- Autorisation(s) par courriel à noter au procès-verbal

Approbation par courriel par les membres du conseil :

- En décembre 2020 : Approbation des membres pour reprendre le contrat des photos scolaires avec l'entreprise Photomania pour 2021-2022.
- En février 2021 : Autorisation pour les enseignants d'aller glisser avec leur groupe d'élèves au Parc Ernest Gaboury, au coin du Boulevard La Vérendrye et Ernest Gaboury, dans le respect des règles sanitaires en vigueur et des bulles classes.

9- Varia:

a- Suivi - Concentration de plomb dans l'eau

Mme Mercier précise qu'il n'y a pas de nouvelles informations à transmettre depuis la dernière rencontre du conseil d'établissement.

b- Qualité de l'air

Mme Mercier informe les membres des informations connues à ce jour. D'autres prises de mesures sont à venir.

10- Mot ...

10.1 de la présidente

Mme Jetté remercie les enseignants et le personnel de l'école de toujours assurer la sécurité des élèves dans le contexte particulier que nous vivons. Elle les remercie d'être là.

10.2 de la direction

Mme Mercier informe les membres que la première étape de l'année est terminée et que la 2^e est bien entamée. Elle précise que pour le moment, sauf sur avis contraire, il n'y a aucun changement en ce qui concerne les mesures sanitaires en place pour les écoles malgré le passage en zone orange. Bonne semaine de relâche à tous!

10.3 du représentant au comité de parents

Mme Leblanc nous résume la rencontre de janvier, celle de février ayant été annulée. Les discussions ont porté sur : la pondération des bulletins, les Chromebook, les masques au secondaire, la qualité de l'air, le plomb dans l'eau, les plans d'autobus, le déficit du transport, l'ajout de journées pédagogiques et les capsules de formation au CÉ.

10.4 autre

Mme Dumont informe les membres de la présence de deux stagiaires TES à l'école jusqu'en mai. Elle précise que cela est très aidant. Aussi, elle affirme que l'organisation avec la mesure 15029 est très bénéfique pour les élèves.

11- Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 21 avril à 18h.

12- Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 19 h 30.

Résolution CE 20-21-19 Proposé par M. Bouchard Adoptée à l'unanimité